

Procès-verbal

Assemblée Sectorielle Horticole Ornementale

12/06/2019

Version définitive

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Horticole Ornementale
Responsable de la préparation du document	Alain Grifnée
Date de publication	26/08/2019
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Annexe I : Liste des participants

II. Désignation d'un président de séance

Monsieur Yves Pirothon est désigné comme président de séance.

III. Approbation de l'ordre du jour et Validation du procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle

L'ordre du jour est approuvé.

Aucune remarque n'est émise sur le PV de la réunion précédente.

Le PV est donc approuvé.

IV. Travailler sur l'image de sa production (exemple en sapin de Noël)

La production de sapins de Noël subi de plus en plus de critiques ces dernières années. La liste des critiques est longue : monopolise la terre nourricière, fait flamber le prix des terres agricoles, monocultures sur de grandes surfaces d'un seul tenant, utilisation massive de pesticides, disparition des prairies à hautes valeurs biologiques, acidifie le sol, détruit le paysage ardennais, absences de contrôles sur le secteur SdN, appauvrit les sols et il faudra des années pour en récupérer la qualité,...

Pour chacune de ces critiques, une analyse a été faite et, avec des éléments factuels, il a pu être démontré que la plupart de ces critiques sont non fondées. Il est donc important de communiquer sur son métier avec ses voisins, les médias ou les politiques.



Par ailleurs le site www.celagri.be du Collège des Producteurs a été mis en place pour aider les producteurs à mieux communiquer sur des sujets qui peuvent être 'sensibles'. L'objectif de ce site est de donner des réponses aux polémiques en lien avec l'agriculture et ses productions, tout en donnant le point de vue et la paroles aux producteurs. Un dossier a été mis en ligne sur le sapin de Noël.

V. Actualités et état de mise en œuvre des priorités du Collège des Producteurs

Plan stratégique

A la demande du Cabinet Collin, le Collège des Producteurs travaille avec les Commissions-Filières sur l'élaboration de plans de développement. Le plan stratégique Horticulture ornementale a été discuté lors de diverses réunions de la 'Commission Horticulture ornementale' qui regroupe les différents acteurs (représentants des producteurs, administration, centre pilotes, APAQ-W,...).

Une présentation de la vision de l'horticulture ornementale wallonne a été faite à l'occasion du Congrès de la FWH du samedi 29 septembre en soirée dans le cadre de l'évènement 'Hortifolies'.

Les principaux axes de développement sont :

- Augmenter la part de consommation wallonne
- Augmenter la valeur et le niveau de différenciation et de segmentation vis-à-vis des produits d'importation
- Développer un environnement institutionnel favorisant l'installation des jeunes

Le plan a été approuvé et présenté par le Ministre wallon de l'agriculture en date du 13 février 2019.

Hortidécouvertes

La 11ème édition d'Hortidécouvertes a eu lieu le 14 avril 2019. 24 producteurs wallons ont participé à la journée et ont fait découvrir leur entreprise et leur métier à 11.000 visiteurs. L'accent était mis sur 'Privilégiez la qualité et le local'. La journée a bénéficié d'une couverture médiatique importante.

Pour 2020, la question qui se pose est : Organisons-nous la journée Hortidécouvertes ou l'évènement 'Hortifolies'. Les producteurs présents sont plutôt favorables à 'Hortifolies'

Floralies Gantoises 2020

Les prochaines Floralies Gantoises auront lieu du 1er au 10 mai 2020. La Fédération Wallonne Horticole, en collaboration avec le Collège des Producteurs, va organiser une participation des producteurs wallons aux Floralies Gantoises 2020. En 2016, les producteurs wallons avaient été récompensés pour le Meilleur Stand collectif.

Certifruit

La Charte de qualité pour les arbres fruitiers est issue d'une collaboration avec le CRA-W. Elle a pour but de garantir au consommateur l'identité et la traçabilité des anciennes variétés fruitières. 18 pépiniéristes wallons et 24 revendeurs adhèrent à cette charte. Une journée CERTIFRUIT sera organisée le samedi 26 octobre.



Wallonie en Fleurs

Le Label qui a été lancé en 2017 a pour but de récompenser les communes qui font des efforts de fleurissement et d'aménagement des espaces verts. En 2017, 35 communes & associations ont été labellisées 1, 2 ou 3 fleurs pour 49 en 2018. Les horticulteurs et pépiniéristes wallons participent activement au projet en étant membre du jury lors des visites.

Pour 2019, les visites des communes et associations auront lieu en juillet et août et la proclamation aura lieu en novembre. Les lauréats reçoivent des 'chèques en bois' valables chez les 26 Artisans du végétal - HPW

Prix juste producteur

Le label "Prix juste Producteur" lancé par le Collège des Producteurs est une nouvelle manière d'identifier les produits qui rémunèrent correctement le producteur. Concrètement, il est un relais entre le producteur et la distribution et une aide à la négociation ou la recherche de débouchés. Pour l'instant, 37 dossiers sont certifiés, ce qui correspond à 200 producteurs. Une demande de certification pour un total de 59 dossiers sont enregistrés, soit 1 200 producteurs.

Collège de l'alimentation durable

Les assises wallonnes de l'alimentation durable 2017-2018 ont conduit à la signature d'une charte « Le Green Deal » par près de 300 cantines qui s'engagent à être plus durables dans les repas proposés. Six axes de travail ont été retenus : des produits locaux et de saison, des produits respectueux de l'environnement et des animaux, des produits équitables, des repas sains, équilibrés et savoureux, la réduction du gaspillage alimentaire et des déchets et l'inclusion sociale. Ces cantines seront accompagnées par le nouveau Collège de l'Alimentation durable, appuyé lui-même par SOCOPRO. L'objectif est aussi d'avoir un lien fort entre les agriculteurs et le nouveau Collège. Celui-ci a 3 ans pour intégrer de nouvelles pratiques en faveur de l'environnement, de la santé et de la transition écologique.

VI. Divers

Pas de divers

Fin de séance à 20h30

Annexe I : Liste des présences

Non producteurs :

ERNOULD Didier

DELAUNOIS Philippe

TASIAUX Isabelle

VANHEMELEN Claude

GRIFNEE Alain

LEQUY Cécile

PIRSON Christine

Membres :

DROEVEN Frédéric

KERSTEN Roland

PIROTHON Yves

PONCELET Robert

RIGAUX Jonathan

ZELER Paul

FICHANT Roger

CORNET Léon

MAITREJEAN Raynald

PONCIN Didier

PICARD Albert